

# ÉCOLE SAINT-DOMINIQUE



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### Procès verbal

**HEURE :** 19h00  
**JOUR :** Le mardi 16 septembre 2025  
**ENDROIT :** Gymnase de l'école Saint-Dominique

CÉ ouvert au public.

#### Présences :

| Membre                       | Pré | Abs | Membre                   | Pré | Abs |
|------------------------------|-----|-----|--------------------------|-----|-----|
| Mme Maryline Bernard, prés.  | X   |     | M. Samuel Brissette      | X   |     |
| Mme Catherine Payeur         | X   |     | Mme Josianne L.-Bouffard | X   |     |
| Mme Soulaf Slaoui            | X   |     | Mme Annie Gagné          | X   |     |
| Mme Véronique Boivin         | X   |     | Mme Geneviève Caron      | X   |     |
| Mme Maude Roussel            | X   |     | Mme Héléna Roy           | X   |     |
| M. Jean-Denis Dubreuil       | X   |     | Mme Danielle Levasseur   | X   |     |
| Mme Rokhaya Sow              | X   |     | Mme Mélodie Murray       | X   |     |
| Mme Angie Sue Roy, substitut |     |     | M. Sébastien Goulet      | X   |     |
| Mme Alice Daigle-Roy, sub.   |     |     | Mme Clara Turcotte       | X   |     |
|                              |     |     |                          |     |     |

#### 1.0 Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 19h02.

Madame Turcotte souhaite la bienvenue et propose que les membres du CÉ se présentent à tour de rôle.

#### 2.0 Légalité de l'assemblée

Il y a un quorum.

### **3.0 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : madame Annie Gagné  
Secondé par : monsieur Jean-Denis Dubreuil  
Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #1

### **4.0 Adoption et suivis du compte rendu du procès-verbal du 10 juin 2025**

Proposé par : madame Josianne Lavallée-Bouffard  
Secondé par : madame Maude Roussel  
Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #2

### **5.0 Élection de la présidence et de la vice-présidence**

Madame Turcotte présente le mandat de la présidence au CÉ. Madame Murray propose Madame Bernard qui est élue présidente par acclamation.  
Madame Boivin se propose à titre de vice-présidence.  
Secondé par madame Maryline Bernard.

CÉ 2025-2026 #3

### **6.0 Élection de la secrétaire**

Madame Clara propose monsieur Sébastien Goulet à titre de secrétaire.  
Secondé par madame Mélodie Murray.

CÉ 2025-2026 #4

### **7.0 Dénonciation d'intérêt**

On fait circuler un formulaire de dénonciation d'intérêt à compléter afin de déclarer tout conflit d'intérêt.

## **OBJETS DE CONSULTATION ET DE DÉCISION**

### **8.0 Adoption du calendrier des rencontres du CÉ art. 67**

Madame Slaoui aimerait que les rencontres soient convoquées par TEAMS, en incluant les pièces jointes directement à la convocation. On mentionne qu'en cas de rencontre TEAMS, il faudra prévoir transmettre le lien de visioconférence à tous les membres du public qui aimeraient participer à la séance.

Madame Clara présente le calendrier des rencontres. Les rencontres se tiendront à 18h30 au chalet.

Proposé par : madame Annie Gagné  
Secondé par : madame Geneviève Caron  
Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #5

#### **9.0 Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement art. 82**

Madame Clara présente le rapport annuel du CÉ de l'année 2024-2025.

Proposé par : madame Catherine Payeur

Secondé par : madame Soulaf Slaoui

Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #6

#### **10.0 Approbation de la programmation des activités éducatives art. 87**

Madame Clara présente, en collaboration avec les membres du personnel, les activités éducatives qui ont été reçues à la suite du sondage envoyé aux membres de l'équipe-école.

Proposé par : monsieur Dubreuil

Secondé par : madame Slaoui

Approuvé à l'unanimité.

CÉ 2025-2026 #7

#### **11.0 Adoption du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement art. 66**

Il y aura un budget entre 500\$ et 600\$ pour les dépenses liées au CÉ.

Proposé par : madame Lavallée-Bouffard

Secondé par : madame Slaoui

Adopté à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #8

#### **12.0 Approbation location des locaux pour activités parascolaires art. 90**

Madame Turcotte et madame Murray présentent les activités parascolaires et la possibilité d'offrir la location de nos locaux gratuitement.

On élabore sur la situation des tournois d'échecs tenus par l'entreprise privée de madame Brigitte Lessard. Madame Brigitte aurait déjà envoyé le calendrier sans avoir l'accord de l'école. On parle des enjeux d'antécédents judiciaires et de la responsabilité de l'école. Les frais chargés à l'entreprise devraient servir à assurer la sécurité et veiller au respect des normes de fonctionnement. On nomme plusieurs enjeux de sécurité et d'encadrement des parents et des élèves.

Proposé par : madame Catherine Payeur

Secondé par : madame Maryline Bernard

Approuvé à l'unanimité

CÉ 2025-2026 #9

#### **13.0 Délégation de pouvoir à la présidence**

En cas de décision à prendre avant la tenue d'une séance, la présidence a le pouvoir décisionnel au nom du CÉ.

Proposé par madame Gagné

Secondé par madame Payeur

## **OBJETS D'INFORMATION:**

### **14.0 Règles de régie interne art. 67**

Madame Clara propose de présenter les règles de régie interne lors de la séance du 15 octobre.

### **15.0 Formation obligatoire**

Il y a une formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du CÉ. Cette formation en ligne est divisée en 7 capsules variant de 2 à 6 minutes. Plusieurs autres informations intéressantes se retrouvent en ligne.

### **16.0 Frais de déplacement**

Madame Clara enverra les documents pertinents, dont le formulaire des frais de déplacement et de garde à tous les membres du CÉ. Les employés doivent utiliser l'application.

### **17.0 Projet embellissement cour d'école**

Monsieur Sébastien explique qu'il y a un plan d'embellissement de la cour d'école qui est prêt à être déposé. L'école est en attente de l'ouverture des appels de projet au ministère de l'Éducation. Lors d'un prochain CÉ, les membres pourraient faire un résumé de la cour d'école et déposer les documents liés au projet. Le CÉ pourrait solliciter des compagnies privées, une fois le dépôt du projet accepté au ministère.

### **18.0 Rentrée scolaire des élèves 2025**

Madame Clara explique le contexte en lien avec l'acceptation des élèves jusqu'à la veille de la rentrée à 17h00. Cette nouvelle situation amène l'école à se réajuster constamment, ce qui fait en sorte que l'annonce des groupes doit se faire le matin-même de la rentrée. Le milieu étant saturé, il n'est pas possible d'accepter toutes les demandes de changement d'école. En cas de demandes de changement, elles seront considérées au cas par cas. Cette année, aucune demande de changement n'a été effectuée. La politique du CSSDN priorise les élèves du bassin de St-Dominique. En cas de débordement, le CSSDN s'est doté d'une politique permettant le transfert aux écoles plus près. Madame Clara transmettra la politique aux membres du CÉ dans les prochains jours.

Madame Clara rappelle que les membres de l'équipe-école ne peuvent s'engager à respecter les demandes de parents puisqu'elles sont nombreuses, mais celles-ci sont toutes prises en compte. L'équipe éducative se penche sur la recevabilité des demandes reçues.

On mentionne quelques défis en lien avec le fait de trouver l'enseignant sur la cour d'école le jour de la rentrée. On réfléchit à une façon d'identifier clairement les enseignants lors de cette journée. Par exemple, ajouter une photo de l'enseignant sur le passeport, un accessoire distinctif comme une balloune (par couleur, par niveau) ou un chapeau. On nomme les améliorations techniques au niveau de l'organisation de la journée d'accueil. De plus, ce serait pertinent d'informer davantage les parents sur la situation et la politique.

## **PAROLES:**

### **19.0 Parole aux enseignants**

Monsieur Samuel parle de la rentrée qui se passe bien et rappelle la soirée portes ouvertes du jeudi 18 septembre de 15h30 à 17h30. Monsieur Samuel mentionne l'amélioration du débarcadère aux autobus. Il rappelle qu'en cas de problématiques avec le transport scolaire, les coordonnées se trouvent sur le site web du CSSDN.

Madame Josianne fait le lien avec le thème de l'année et explique quelques projets pour exploiter le thème.

Madame Annie mentionne que tous vivent un beau départ et une belle année avec plusieurs beaux changements. Elle nomme quelques ajustements que la direction a apportés et qui sont très appréciés par l'équipe-école. La photo scolaire s'est bien déroulée à l'extérieur.

Madame Geneviève mentionne que la rentrée progressive s'est bien déroulée et que la routine est bien lancée pour les élèves du préscolaire.

### **20.0 Parole de la représentante des professionnelles**

Madame Danielle explique que le début d'année sert à recueillir de l'information sur les élèves qu'elles accompagnent. Il y a un projet de conscience phonologique pour l'ensemble des élèves du préscolaire.

### **21.0 Parole du représentant du soutien**

Madame Héléna mentionne qu'il y a eu beaucoup de changements dans l'équipe de soutien. Beau début d'année. Elle parle de l'aménagement du pausé, le local d'apaisement de l'école, et l'amélioration des balises de fréquentation de ce local. Elle mentionne également l'ajout d'une rencontre prévue à l'horaire avec la direction et les techniciens en éducation spécialisée.

### **22.0 Parole de la représentante du SDG**

Madame Mélodie mentionne que la rentrée a été chaotique par rapport aux listes d'élèves. L'équipe est presque complète et assez régulière au niveau des éducateurs du service de garde. Le traiteur recommence la semaine du 22 septembre. Nouveauté : les états de compte sont communiqués aux parents directement sur Mozaïk. Il n'y aura plus de mémo mensuel, puisque Mozaïk génère des rappels automatiquement. Madame Mélodie mentionne qu'elle accompagnera quand même les parents dans la transition.

### **23.0 Parole de la direction**

La direction mentionne que l'équipe école met tout en place pour que ce soit une belle année scolaire.

### **24.0 Parole à la présidente**

La présidente remercie tous les membres pour leur confiance.

## **25.0 Questions du public**

Question en lien avec les livres des élèves, matériel scolaire. Enjeux en lien avec Coopsco qui n'a plus certains livres en inventaire. Pour le matériel manquant, l'école a commandé le matériel en passant directement par les maisons d'édition. Le fonctionnement sera revu pour l'an prochain afin de rendre le processus plus efficace. Pour l'instant, il n'y a pas de répercussion pour un élève en lien avec la difficulté d'approvisionnement puisque les enseignants font des photocopies.

## **26.0 Varia**

Aucun varia.

## **27.0 Levée de l'assemblée à 20:44**

Proposé par : madame Annie Gagné

Secondé par : madame Payeur

CÉ 2025-2026 #11

Marlène Bernard,  
Présidente

Clara Turcotte,  
Directrice